



Association Regards Sociologiques

122 Grand'Rue
F-67000 Strasbourg

Tél. : 06.82.31.67.29.

Mél. association : asso_regarsoc@yahoo.fr

Mél. président : demontli@umb.u-strasbg.fr

BULLETIN D'ADHESION

Depuis sa création en 1991, le projet éditorial de la revue *Regards sociologiques* (RS) repose sur la volonté de permettre à des chercheurs confirmés de diffuser leurs travaux à côté de ceux de jeunes chercheurs afin de leur permettre de faire connaître le fruit de leurs recherches ou leurs élaborations méthodologiques et théoriques. Ce, qu'il s'agisse strictement de sociologie ou d'ethnologie, d'anthropologie, de science politique de géographie ou encore de psychosociologie pour des travaux nationaux ou internationaux.

Cette revue aujourd'hui reconnue dans l'espace de production des sciences sociales peut ainsi, grâce à ce réseau d'auteurs que Pierre Bourdieu appelait « un collègue invisible », continuer de tendre, à côté d'autres intentions de ce type, vers la réalisation d'un projet intellectuel : affirmer l'existence et l'efficacité d'une connaissance sociologique rigoureuse, soucieuse de *cumulativité*, peu encline à se soumettre aux aléas de modes essayistes, attachée à analyser les causalités et les déterminations du monde social et leurs effets, mais aussi d'une sociologie ouverte sur les thématiques et méthodes nouvelles et sur les autres disciplines des sciences sociales. Les articles relus, retournés aux auteurs et validés *via* le Conseil Scientifique qui la compose, ont donc pour objectif de diffuser et d'accroître continuellement la somme des connaissances à caractères scientifiques produites en sciences sociales.

Cette activité éditoriale s'organise de manière collective depuis janvier 2008 au sein l'Association *Regards Sociologiques* (ARS) ; association nouvellement créée (par des chercheurs, enseignants, doctorants et étudiants) et à but non lucratif qui vise, à Strasbourg, à *défendre et promouvoir la publication scientifique en sociologie*. L'activité de l'ARS vise par ailleurs à promouvoir la visibilité des productions éditées dans la revue par le biais d'un site internet (actuellement en construction) et à organiser ou soutenir l'organisation de journées d'étude, de séminaires ou de colloques.

Ces investissements humains et intellectuels ne vont pas de soi et nous espérons qu'ils susciteront votre intérêt. En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à l'ARS et à ses activités, nous vous prions de recevoir nos salutations les plus cordiales.

Christian de Montlibert
Président de l'ARS

Si vous souhaitez soutenir les activités de l'ARS, vous pouvez nous retourner ce talon d'adhésion à l'adresse de l'ARS.

Mlle Mme M

Nom et prénom ou organisme : _____

Adresse : _____

Signature : _____

Mél. : _____

« souhaite adhérer à l'Association *Regards Sociologiques* et soutenir l'activité éditoriale de la revue *Regards Sociologiques*, comme les diverses autres activités propres à la recherche universitaire et scientifique énoncées, en versant une cotisation annuelle qui me permet d'en devenir membre actif*. »

Cotisations (pour l'année civile en cours) :

étudiants, chômeurs : 10€ chercheurs, enseignants, particuliers : 25€ laboratoires, organismes : 35€

« souhaite adhérer à l'ARS comme membre bienfaiteur en versant une somme de mon choix*. »

* Règlement des versements joint à l'ordre de l'« Association *Regards Sociologiques* » :

par chèque

par mandat postal

par virement bancaire : domiciliation : BPALS SUCC. STRASBG SIEG (00001) ; code banque : 17607 ; code guichet : 00001 ; numéro de compte 70198377402 ; Clé RIB : 77 (code IBAN : FR76 1760 7000 0170 1983 7740 277 ; code BIC : BPRSFR2A) de l'Association *Regards Sociologiques* avec impérativement la mention : « RS – [nom de l'abonné ou raisons sociales de l'organisme contractant] »

Les informations recueillies sont nécessaires pour l'adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'Association *Regards Sociologiques* (ARS). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'ARS (coordonnées dans l'entête de ce document).

